

DEL/11/2023

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BEAUCHAMP

Département du  
VAL D'OISE

Du 18 avril 2023

ARRONDISSEMENT  
D'ARGENTEUIL  
CANTON  
DE TAVERNY

**OBJET**

**Don remis au  
CCAS en 2022**

Nota- Le Maire,  
Présidente du  
CCAS certifie  
exécutoire  
cette  
délibération  
mise en ligne sur  
le site de la ville  
le

**25 AVR 2023**

Que la  
convocation du  
Conseil  
d'administration  
du CCAS a été  
faite le  
6 avril 2023

Et que le  
nombre des  
membres en  
exercice est de :  
10

L'an deux mille vingt-trois, le 18 avril à 18h00, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise NORDMANN, Présidente du CCAS.

Administrateurs présents : Mesdames Sylvia CERIANI, Chantal HUET, Maryse SERVAIS, Evelyne LE BRAS et Mila CANAS

Messieurs Marc REMOND, Thomas BEDON et David POTREL

Administrateurs absents excusés :

Madame Arlette VALERE donne pouvoir à Madame Maryse SERVAIS

Secrétaire de séance : Madame Lucile DREVET- Directrice du CCAS

Le 28 avril 2022, le CCAS de Beauchamp percevait un don d'un montant de 30 000€ afin de financer l'accueil de familles Ukrainiennes. Trois familles Ukrainiennes sont arrivées sur le territoire de Beauchamp. Elles ont pu bénéficier de 1921,24 € d'aides (chiffre arrêté au 14 mars 2023). Le montant restant étant important, le donateur a modifié, par courrier en date du 1<sup>er</sup> février 2023, la destination de son don.

Le don pourra également bénéficier :

- Aux personnes et familles migrantes installées dans la ville qui nécessitent un accompagnement et des aides particulières
- Aux administrés en difficultés économiques et/ou sociales qui ont besoin d'un soutien particulier et d'aide financière.

Les lignes budgétaires restent inchangées.

Votes pour : 10

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité la modification de destination du don ainsi présentée.

POUR EXTRAIT CONFORME

Beauchamp le 19 avril 2023

Le Maire,  
Présidente du CCAS,  
Françoise NORDMANN

La secrétaire de séance,

Lucile DREVET

Accusé de réception en préfecture  
095-269500237-20230418-DEL-11-2023-DE  
Date de télétransmission : 25/04/2023  
Date de réception préfecture : 25/04/2023